

# LE ROSAIRE DANS L'ISLAM

---

## I

On admet en général que l'usage du rosaire (en arabe : *subha*)<sup>1</sup> importé du dehors dans l'Islam, n'est sûrement attesté chez les disciples de Mohammed qu'au III<sup>e</sup> siècle de l'hégire<sup>2</sup>. Nous ne disposons pas de renseignements précis sur l'apparition de cet objet de piété parmi eux. L'histoire suivante peut, en tout cas, être citée à ce propos. Lorsque le khalife 'abbáside, Al-Hâdi (169-170 de l'hégire), interdit à sa mère Chejzurân, qui ne cessait pas de vouloir exercer de l'influence dans la politique, de prendre une part quelconque aux affaires de l'état, on lui prête à cette occasion les paroles suivantes : « Il n'est pas du ressort des femmes de se mêler des affaires de l'état ; *puisses-tu t'occuper de prière et de ta subha*<sup>3</sup>. » On n'a pas, sans doute, le droit d'admettre que le khalife se soit servi textuellement des expressions que le narrateur d'une époque postérieure lui met dans la bouche, pour renvoyer cette femme, avide d'influence politique, des intrigues de la cour à la sphère modeste du gynécée. Mais, d'autre part, on ne peut pas non plus affirmer avec certitude que la mention du rosaire soit, pour l'époque à laquelle se rapporte le récit, un anachronisme.

Ce qui est certain, c'est qu'au III<sup>e</sup> siècle encore l'usage de la

1) Dans la terminologie arabe chrétienne : *wardijja* (Nicoll-Pusey, *Catal. Bodleyan.*, p. 472).

2) Kremer, *Culturgeschichte des Islam unter den Chalifen*, II, p. 39.

3) *Fragmenta hist. arab.*, éd. de Goeje, p. 283.

subḥa comme instrument de dévotion n'était guère répandu que dans les classes inférieures et ne jouissait pas de l'approbation des corporations théologiques. Quand on eut trouvé un rosaire chez le pieux ascète Abû-l-Kāsim al-Ġunejd (mort en l'an 297 de l'hég.), on le prit à partie parce qu'il se servait d'un pareil objet, quoiqu'il appartint au meilleur monde. « Je ne puis pas, répliqua-t-il, renoncer à un moyen qui me sert à me rapprocher de Dieu <sup>1</sup>. » Ce récit nous fournit des renseignements précieux, puisqu'il atteste, d'une part, quelle fut la sphère sociale où la pratique du rosaire se propagea en premier lieu; d'autre part, que les partisans du rigorisme dans la discipline religieuse voyaient d'un mauvais œil cette innovation empruntée à l'étranger et patronée par des ascètes et des piétistes. Elle était pour eux « Bid'a »<sup>2</sup>, c'est-à-dire une *innovation* sans fondement dans l'antique Sunna islamique; elle devait par conséquent éveiller la défiance des observateurs stricts de la Sunna.

Même plus tard, lorsque l'usage du rosaire eut cessé depuis longtemps de provoquer le mécontentement des orthodoxes, les polémistes qui ont pour principe de s'attaquer à toutes les « innovations » s'en prennent encore aux exagérations de cet usage dans la pratique. Comme tant d'autres choses, en effet, qui n'avaient été tolérées à l'origine que sous forme d'exercices de piété individuels, le rosaire s'introduisit de la vie religieuse privée jusque dans la mosquée. Il faut mentionner à ce propos une notice fort instructive d'un auteur du VII<sup>e</sup> siècle de l'hégire, Abû 'Abdallāh Mohammed al-'Abdarī (mort en 737), nommé Ibn al-Ḥāġġ. Al-'Abdarī était originaire du Maroc, de ce domaine occidental de l'Islam où l'on était plutôt mal disposé pour toute espèce d'institutions nouvelles. Comme tant d'autres pieux pèlerins, il fut amené, par l'expérience acquise aux cours de ses voyages en Orient, à lutter par la plume contre les pratiques nouvelles qui s'étaient introduites dans la vie religieuse. Il avait été précédé dans cette entreprise par Abû Bakr al-Tartūshī (mort vers 520), comme lui originaire

1) *Ibn Chalikān*, n° 143, éd. Wüstenfeld, II, p. 66.

2) *Voyez Revue*, t. II, p. 339-340.

de l'Occident et auteur d'un livre contre les Bid'a de l'Orient<sup>1</sup>. Au x<sup>e</sup> siècle un autre écrivain du même pays, Al' b. Mejmûn al-Magribî, compose un « Miroir des mœurs de l'Islam oriental »<sup>2</sup>, dans lequel il flagelle la vie religieuse de l'Orient en se plaçant au point de vue de l'opposition à la Bid'a<sup>3</sup>.

On a publié récemment (1293), à Alexandrie, un ouvrage en trois volumes de cet Al-' Abdarî, l'*Al-Madchal*, qui contient beaucoup de renseignements intéressants sur la vie intime de la société islamique, sur les superstitions et les coutumes populaires, et dont on ne saurait trop recommander l'étude à tous ceux qu'intéresse l'histoire de la civilisation dans l'Orient mohamétan. « Parmi les innovations, écrit Al-' Abdarî, il faut noter le rosaire. Ils confectionnent pour lui une boîte spéciale où ils le conservent; ils fixent une rétribution pour l'employé qui le garde et le porte, et pour ceux qui s'en servent pour le « Dhikr »..... Il a été créé un Shejch spécial, avec le titre de *Shejch al-subha* et un serviteur avec le titre de *châdim al-subha*. Ce sont là des innovations toutes modernes. L'imam de la mosquée a le devoir de supprimer de pareils usages autant qu'il est en son pouvoir »<sup>4</sup>.

## II

Y a-t-il une trace quelconque de la première apparition de la *subha* dans l'Islam, et de la conduite adoptée par les orthodoxes de la Sunna à l'égard de cette nouveauté, probablement inaugurée d'une façon assez timide?

Quiconque est tant soit peu familiarisé avec l'histoire de la formation du Hadîth des mahométans, n'ignore pas ce que mon ami, M. Snouck Hurgronje, rappelait récemment encore dans

1) *Kitâb bida' al-umâr waa-muḥdathâtuhâ*, Al-Makḳarî I. p. 519, 2.

2) C'est le même ouvrage dont M. Houtsma signale un manuscrit (*Catalogue Brill*, 1889, p. 139, n° 828). D'autres sont cités par Ahlwardt, *Catalogue des Mss. arabes de la Biblioth. de Berlin*, II, p. 462 et suiv., n°s 2119 à 2121.

3) J'en ai parlé d'une façon plus détaillée dans un article de la *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. XXVIII (1874), p. 293 et suiv.

4) *Al-Madchal*, II, p. 83.

cette Revue (t. XX, p. 77), que les mohamétans pieux des temps postérieurs attribuent, dans les Ḥadith, à Mohammed et ses compagnons des déclarations relatives à des situations, des tendances ou des mouvements qui se produisent à leur époque, bien longtemps après le Prophète. On lui met dans la bouche, à lui ou à l'un de ses compagnons, des jugements conformes aux convictions des pieux personnages qui le font parler et l'on introduit ici, dans l'époque patriarcale, des situations qui se sont présentées beaucoup plus tard. J'ai étudié en détail ce qui concerne ce phénomène important dans le second volume de mes *Muhammedanische Studien*, qui est sous presse; je ne m'y arrêterai donc pas davantage ici.

L'apparition du rosaire et les dispositions qu'il fit maître chez les fidèles de la Sunna n'ont pas passé inaperçues dans le Ḥadith. Je crois que le récit suivant, que nous lisons dans les ouvrages appelés « Sunan », rédigés au III<sup>e</sup> siècle, se rapporte à une espèce primitive de rosaire :

« Al-Hakam b. al-Mubâarak raconte sur l'autorité de 'Amr b. Jahjá, ce que celui-ci tenait de son père et ce dernier, à son tour, de son père : nous nous asseyions devant la porte d'Abdalâh b. Mas'ûd, avant la prière du matin; nous avons l'habitude d'aller à la mosquée en sa compagnie. Un jour nous rencontrâmes Abû Mûsâ al-Ash'arî.... et bientôt après Abû 'Abd al-Rahmân vint à son tour. Alors Abû Mûsâ dit : « Autrefois, ô Abû « 'Abd al-Rahmân, j'ai vu dans la mosquée des choses que je « n'approuvais pas; maintenant, Dieu merci, je n'y vois que de « bonnes choses. » « Qu'entends-tu par là? » lui dit celui-ci « S'il « t'est donné de vivre jusque là, répondit Abû Mûsâ, tu le ver-  
« ras. Je vis dans la mosquée des gens qui formaient des cercles  
« (kauman ḥilaḳan) en attendant le moment du Ṣalât. Chaque  
« groupe était présidé par un homme; ils tenaient dans leurs  
« mains de petits cailloux. Le président leur disait : « Répétez  
« cent *Takbîr* »! Et ils récitaient cent fois la formule du Takbîr.  
« Puis il leur disait : « Répétez cent *Tahlîl* »! Et ils récitaient  
« cent fois la formule du Tahlîl. Puis il leur disait encore :  
« Répétez cent fois le *Tasbîḥ* », et les personnes qui étaient dans

« le groupe se conformaient également à cette exhortation <sup>1</sup>. »  
 « Alors Abû' Abd al-Rahmân demanda : « Qu'as-tu dit en voyant  
 « ces choses? » « Rien, répondit Abû Mûsâ, parce que je voulais  
 « tout d'abord m'enquérir de ton avis et de tes ordres. » « Ne  
 « leur as-tu pas dit qu'il vaudrait mieux qu'ils fissent le compte  
 « de leurs péchés et ne leur as-tu pas dit que leurs bonnes  
 « œuvres ne seraient pas perdues (pour n'avoir pas été comp-  
 « tées)? » Alors nous nous rendîmes ensemble à la mosquée et  
 nous rencontrâmes bientôt un de ces groupes. Il s'arrêta  
 devant ces personnages et leur dit : « Que faites-vous là » ?  
 « Nous avons ici, répondirent-ils, de petits cailloux qui nous  
 « servent à compter les Takhîr, les Tahlîl et les Tasbîh que  
 « nous récitons. » Mais il leur adressa la parole en ces termes :  
 « Faites donc plutôt le compte de vos péchés et je vous garantis  
 « que rien ne se perdra de vos bonnes œuvres. Malheur à toi, ô  
 « communauté de Mohammed ! avec quelle rapidité tu marches à  
 « l'encontre de la condamnation ? Voici encore, en grand nombre,  
 « des compagnons de votre Prophète ; voici ses vêtements qui ne  
 « sont pas encore tombés en poussière, ses vases qui ne sont pas  
 « encore cassés <sup>2</sup> ; en vérité, par celui qui tient mon âme entre ses  
 « mains, votre religion peut vous diriger mieux que celle des con-  
 « temporains de Mohammed ; voulez-vous néanmoins ouvrir la  
 « porte de l'erreur ? » — « Par Allâh, ô Abû' Abd al-Rahmân,  
 « s'écrièrent-ils, nous ne voulons que le bien ! » — Et il leur  
 « répliqua : « Il y en a beaucoup qui prétendent faire le bien,  
 « mais qui ne le saisissent pas ; c'est à eux que s'applique le mot  
 « du Prophète : Il y en a qui lisent le Koran, mais il ne dépasse  
 « pas leur gosier, et je le jure par Dieu, je ne sais pas si la majo-  
 « rité de ces gens-là ne se trouvent pas parmi vous <sup>3</sup>. »

D'autres récits nous montrent déjà le prophète protestant  
 auprès de quelques femmes fidèles, contre l'usage des petits cail-

1) Toutes ces formules font partie des litanies d'une époque postérieure.

2) C'est-à-dire : vous êtes encore dans la période de fondation de votre religion.

3) *Sunan al-Dârimî* (éd. de Cawnpore, 1293), p. 38.

loux dans la récitation des litanies ci-dessus mentionnées <sup>1</sup> et recommandant de compter le nombre des prières sur les doigts : « Qu'ils comptent les louanges sur les doigts (ja'kidna bil anâmil); car on leur en demandera compte <sup>2</sup>. »

Tous ces indices dénotent une désapprobation discrète de l'usage du rosaire, lors de son apparition. L'emploi des petits cailloux dans les litanies constituait, semble-t-il, une forme primitive de la *subḥa*, comme le point de départ de l'évolution qui aboutit au rosaire. Il est dit qu'Abū Hurejra récitait le *Tasbīḥ* dans sa demeure à l'aide de petits cailloux qu'il gardait dans une bourse (jusabbīḥ bihâ) <sup>3</sup>. Mentionnons encore la parole sévère d'Abdallāh, fils du khalife 'Omar, à l'adresse d'une personne qui égrenait des cailloux dans sa main pendant la prière (juḥarrīk al-ḥasâ bijedihi) : « ne fais pas cela, car cela vient de Satan <sup>4</sup>. »

A-t-on jamais compté les litanies de cette façon avant l'introduction du rosaire proprement dit? Nous ne saurions décider la question. En tout cas il nous paraît fort probable que la polémique contre cette pratique date de l'époque où l'usage du rosaire s'est introduit dans la vie religieuse de l'Islam. S'il était possible de lixer avec certitude l'époque à laquelle remontent les récits que nous avons mentionnés, on aurait par cela même assigné une date sûre à l'apparition de la *subḥa*.

D<sup>r</sup> IGNAZ GOLDZIEHER.

1) *Abū Dāwūd* (éd. du Caire, 1280), I, p. 149; *Al-Tirmidī* (éd. de Bûlâk, 1292), II, p. 248, 275.

2) *Al-Tirm.*, II, p. 262, 278.

3) *Abū Dāwūd* I, p. 215.

4) *Al-Nasâ'i* (éd. Shahdrâ, 1282), I, p. 101; cfr. p. 111 : « lâ tuḥallib al-ḥasâ fa' inna taklib al-ḥasâ min al-shejtân. »